Activité : Principes directeurs et prévention de la VBG

Durée prévue : 20 min.

Objectif : améliorer la compréhension des participants sur la manière d’appliquer les principes directeurs en matière de VBG dans les activités de prévention de la VBG

* Placez quatre panneaux sur le mur, chacun avec l’un des quatre principes directeurs inscrits dessus : (« Dirigé par la communauté », « Responsable à l’égard des femmes et des filles », « Axé sur les survivant(e)s », « Ne pas nuire »).
* Demandez aux participants de noter sur un post-it une activité de prévention primaire de la VBG (de préférence un exemple tiré d’un programme en cours, s’il est disponible).
* Invitez chaque participant à venir devant la salle et à coller son post-it sur l’un des panneaux avec un principe, choisi au hasard.
* Invitez les participants à donner un exemple d’un moyen de rendre cette action ou intervention sensible au principe choisi. En d’autres termes, invitez-les à expliquer comment l’action/initiative est axée sur les survivant(e)s, ou responsable à l’égard des femmes et des filles, ou ne nuit pas, ou est dirigée par la communauté.
* Cet exercice devrait stimuler la révision des principes et aider les participants à les traduire dans la pratique, ainsi que susciter des réflexions critiques sur la manière d’adapter les interventions pour respecter les principes directeurs en matière de VBG.
* Tout au long de l’exercice, soulignez l’importance des initiatives à long terme ainsi que des mesures immédiates qui peuvent être prises pour promouvoir l’égalité des genres. Il y aura des chevauchements entre les différents principes pour chacun des exemples.

Exemples de mesures à prendre pour adhérer aux principes des processus dirigés par la communautéet de la responsabilité à l’égard des femmes et des filles :

* promouvoir et assurer le leadership des femmes et des fillesdans le travail sur la VBG ;
* écouter les exigences et les conseils de femmes et de filles diversesavant d’entreprendre des initiatives visant à impliquer les hommes ;
* reconnaître la hiérarchie existante entre les sexes et s’efforcer de transformer un système d’inégalité dont les hommes bénéficient ;
* travailler à la fois au niveau individuel et structurel pour changer les comportements personnels tout en transformant les systèmes patriarcaux ;
* veiller à ce que les efforts d’implication masculine autonomisent les femmes et les filles et honorent le leadership des femmes ; et
* examiner les décisions de financementpour s’assurer que les hiérarchies de genre ne sont pas reproduites par inadvertance.

Rappelez aux participants que même au début d’une situation d’urgence, des mesures concrètes peuvent être prises pour promouvoir l’autonomisation des femmes et des filles. Il s’agit par exemple de veiller à ce que les femmes aient une voix véritablement représentative et significative au sein des comités de gouvernance du site ou d’autres structures communautaires, telles que les groupes de protection de l’enfance, les comités des moyens de subsistance, etc. Le module 2 du Kit d’animation sur la prévention de la VBG approfondira les thèmes de la participation et de l’autonomisation des femmes et des filles.

Une approche axée sur les survivant(e)scrée un environnement favorable dans lequel les droits et les souhaits des survivant(e)s sont respectés, leur sécurité est assurée et ils/elles sont traité(e)s avec dignité et respect. Une approche axée sur les survivant(e)s est basée sur les quatre principes directeurs de la VBG que sont la sécurité, la confidentialité, la non-discrimination et le respect.

Exemples de mesures à prendre pour adhérer au principe Ne pas nuireet à celui de l’approche axée sur les survivant(e)s :

* La programmation transformatrice doit être mise en œuvre avec prudence et nécessite d’évaluer le degré d’ouverture de la communauté avant d’engager des discussions sur des questions profondément enracinées.
* Veiller à ce que les services essentielsde santé et de soutien psychosocial soient au moins fonctionnels avant d’entreprendre des activités plus transformatrices en matière de normes sociales et de systèmes.
* Une stratégie de prévention de la VBG est incomplète et dangereuse si elle n’inclut pas des mesures et des ressources spécifiquespour aider les femmes, les filles et les autres groupes à risque, y compris les survivant(e)s, à se rétablir et à renforcer leur soutien et leur solidarité.
* Les programmes qui n’encouragent PAS les normes sociales et de genre positives (par exemple, le partage du contrôle des ressources et de la prise de décision) renforcent les stéréotypes néfastes ou aggravent les risques pour les femmes et les filles.

*Contenu dérivé et adapté des Normes minimales interorganisations pour la programmation d’actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d’urgence,* 2019 (<https://gbvaor.net/gbviems>).

 